



United Cities and Local Governments
Cités et Gouvernements Locaux Unis
Ciudades y Gobiernos Locales Unidos

Ajuntament  de Barcelona

Institut de
cultura ■

Groupe de Travail sur la Culture

16 février 2006 – Circulaire 2

Thème: **Agenda 21 de la culture**

Chers membres,

Cette circulaire a pour but de convier tous les membres du Groupe de Travail sur la Culture de CGLU a prendre contact avec l'Agenda 21 de la culture. Veuillez trouver en fichier adjoint le document en PDF, publié par le Secrétariat Mondial de CGLU et l'Institut de Culture de la Mairie de Barcelone.

Comme **Elisabeth Gateau** et **Ferran Mascarell** affirment, « la culture est devenue un thème incontournable pour le développement. La culture se trouve aujourd'hui au centre des stratégies urbaines aussi bien en raison de sa vocation essentielle visant à promouvoir les droits de l'homme, à modeler la société de la connaissance et à améliorer la qualité de vie de tous, que de par sa contribution à la création d'emploi, à la régénération urbaine ou à l'inclusion sociale. La culture constitue également un des sujets majeurs de la mondialisation actuelle. Le dialogue interculturel et la promotion de la diversité culturelle font partie des principaux défis de l'humanité »

L'**Agenda 21 de la culture** est le premier document à vocation mondiale qui prend le pari d'établir les bases d'un engagement des villes et des gouvernements en faveur du développement culturel. Il a été approuvé par des villes et des gouvernements locaux du monde entier le 8 mai 2004.

Cités et Gouvernements Locaux Unis a adopté en octobre 2004 l'Agenda 21 de la culture comme document de référence de ses programmes en culture et joue le rôle de coordinateur du processus postérieur à son approbation. Le Groupe de Travail sur la Culture de CGLU a été constitué au cours des réunions statutaires qui ont eu lieu en juin 2005 à Beijing. Le Programme 2005-2007 du Groupe de Travail sur la Culture a comme objectif de "Promouvoir le rôle de la culture comme une dimension centrale des politiques locales, par la diffusion et l'implémentation de l'Agenda 21 de la culture".

Le document adjoint présente l'Agenda 21 de la culture, explique comment votre ville ou votre gouvernement local peut utiliser le document et reproduit dans son intégralité le texte de l'Agenda 21 de la culture.

Un nombre croissant de villes et de gouvernements locaux du monde entier ont adhéré à l'Agenda 21 de la culture. Nous vous invitons à ce que votre **Conseil Municipal** adhère au document; cette adhésion a une énorme importance symbolique. Un document-type d'adhésion est disponible sur la page web : www.agenda21culture.net. Nous vous invitons, aussi, à considérer l'Agenda 21 de la culture comme document de référence dans le développement de vos stratégies culturelles.

Nous sommes à votre disposition pour recevoir **vos commentaires et suggestions**. Avec nos meilleurs voeux de coopération,

Jordi Pascual

Coordinateur du Groupe de Travail

agenda21cultura@mail.bcn.es – tel. (+34) 933 161 262